

02 - Communication de M. le Maire sur la sécurité

«**M. LE MAIRE** : Les derniers jours de cette semaine ont été marqués aussi par des événements très graves aux 408. J'ai été informé très rapidement par Mme la Directrice Départementale de la Sécurité Publique, la Commissaire Divisionnaire Noëlle DERAIME de ce qu'il se passait et immédiatement nous sommes allés sur place. Je voudrais remercier Michel LOYAT, Annie MENETRIER et mon Directeur de Cabinet qui ont passé beaucoup de temps là-bas et qui ont donc fait en sorte que la situation ne dégénère pas en prenant les mesures qui nous incombaient, sachant que la sécurité c'est le problème bien sûr de la police nationale qui est intervenue avec beaucoup de sang-froid. J'ai d'ailleurs adressé de vives félicitations à la Commissaire pour qu'elle les transmette à celles et ceux qui ont fait que cette situation soit rétablie rapidement car, je vais y revenir dans un instant, il n'y a pas de zones de non droit à Besançon.

M. SASSARD et M. OMOURI m'ont interpellé lors du dernier conseil municipal au sujet d'un projet qui s'appelle «Proxim'Sécurité». Ils m'ont dit que je ne leur avais pas répondu. Je réponds toujours aux questions mais auparavant je voulais qu'on fasse le point. Ce soir donc très rapidement sans esprit de polémique je vais répondre à un certain nombre de propositions qui m'ont été faites. La sécurité est un droit pour toutes et pour tous, de droite comme de gauche et il faut unir nos efforts pour faire en sorte qu'elle soit réelle plutôt que d'y puiser des motifs de polémique. Cela paraîtra peut-être un peu long mais je crois que c'est un sujet qui intéresse tous nos concitoyens et cela mérite effectivement qu'on y consacre quelques instants.

J'ai pris la peine de relire attentivement les propositions de Proxim'Sécurité et je demanderai qu'on distribue à la presse mes réponses. J'ai tenu à répondre point par point à tout ce qui m'avait été dit parce que je crois que ne pas répondre serait laisser penser que je ne m'y intéresse pas ou que je suis préoccupé, comme disent certains, par d'autres choses. Je les rassure, d'ailleurs je suis surtout préoccupé par ma ville ; de plus j'ai encore la capacité intellectuelle de m'occuper de plusieurs choses à la fois, donc je peux m'occuper de la sécurité, de la ville et d'autres choses !

Concernant la proposition d'établir un arrêté municipal pour stopper la mendicité dans notre ville qui, il faut être clair, est un vrai problème, surtout quand elle est agressive, je pense que chacun sait -entre autres M. OMOURI et M. SASSARD- qu'elle est déjà interdite par la loi. Il n'y a donc pas besoin de légiférer. De plus ce que je veux moi, ce n'est pas combattre les pauvres, je veux lutter contre la misère, ce qui est différent. Besançon a historiquement pris le parti de ne pas ajouter de l'exclusion à l'exclusion en développant une politique sociale dont nous sommes fiers, une politique sociale mise en œuvre entre autres par notre CCAS, des politiques d'insertion aussi. Alors peut-être que la vue de la misère insupporte certains mais je crois qu'il faut traiter les causes de l'insécurité, qu'il faut traiter les causes de l'exclusion pour pouvoir trouver de vraies solutions et pour moi ce serait un échec dramatique, je dis bien dramatique, de notre modèle républicain, de légiférer contre la mendicité. Il faut trouver des solutions.

Deuxième proposition : «créer une cellule Promix'Sécurité -j'ai relu à deux fois- pour la gestion des appels à partir d'un numéro vert». Simplement, la cellule pour la gestion des appels existe, c'est un numéro vert, c'est gratuit, c'est le 17. Pour le reste, en ce qui concerne les compétences municipales, à Besançon il y a une mission Tranquillité Publique qui est bien connue des habitants qui peuvent la joindre sans problème au 03 81 87 82 34.

Autre proposition : «proposer aux commerçants de s'équiper d'un dispositif de téléprotection, avec la possibilité d'être reliés électroniquement à la police municipale pour l'intervention en cas d'attaque ou de délit». Là aussi j'ai relu plusieurs fois car vous semblez confondre l'action de la police municipale et celle de la police nationale, la seule habilitée à intervenir lorsqu'il y a attaque d'un commerce. Là je crois que c'est clair. La question du lien entre les commerçants et la police a d'ailleurs déjà été évoquée et a une réponse puisque je précise que la police nationale dispose ici à Besançon d'un référent sécurité -et Jacques MARIOT le sait bien- dont le rôle justement est d'être en contact avec les commerçants et de réaliser avec eux toutes les études et diagnostics nécessaires à la sécurisation des commerces. Très simplement je suis allé sur le terrain à Planoise deux fois la semaine dernière, une fois avec le Commissaire TOUHY, une autre fois avec la Commissaire DERAIME où nous avons rencontré des commerçants, mais c'est le problème de la police nationale. Votre proposition d'offrir aux commerçants

les services d'un policier référent «interlocuteur privilégié à contacter en priorité», je vous renouvelle la réponse que je vous ai faite au chapitre précédent, cela existe déjà et est assuré par la police nationale.

Il faut aussi, d'après vous, «recenser les personnes âgées isolées dans le cadre d'une opération «tranquillité seniors» afin de cibler les problèmes de leur quotidien en matière de sécurité et de créer un guide». Un groupe de travail est constitué depuis six mois qui comprend le CCAS, la Maison des Seniors et la Mission Tranquillité Publique. Ça fait d'ailleurs partie de l'action du CLPS intitulée «Communication ciblée pour prévenir la délinquance». Donc des propositions seront faites dont nous reparlerons certainement dans ce conseil. La tranquillité des seniors relève de la police nationale bien sûr mais nous avons nous, à côté, une réflexion à la Maison des Seniors.

Vous voulez aussi «former une brigade de prévention urbaine qui aurait comme rôle de prendre contact avec les maisons de quartiers, les associations, les commerçants, les gardiens d'immeubles, les établissements scolaires, afin d'analyser les conflits à la source et de faire remonter les informations au CLSPD, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance». Ce que vous décrivez là existe déjà à Besançon depuis 1995, ce sont les îlots de la police municipale. Nous sommes même allés plus loin puisque nous avons créé en 2007 un outil plus ambitieux que cela, les cellules de veille auxquelles je participe quelquefois. Elles réunissent tous les quinze jours les différents partenaires : police municipale, correspondants de nuit, police nationale, bailleurs sociaux, maisons de quartiers, Mission Tranquillité Publique, Education Nationale, services sociaux, Voirie et Espaces Verts, etc. afin d'étudier à la loupe les difficultés d'un quartier, d'une rue, d'un établissement... et c'est l'ensemble de ces intervenants qui font remonter des informations entre autres à la police nationale et à la police municipale.

Donc vous nous faites des propositions mais tout cela existe déjà.

Vous demandez également de «prévoir des actions de prévention par la mise en place de réunions-rencontres régulières dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux comportements dangereux». C'est fait déjà puisque par exemple la Mission Sécurité Routière de la Ville va dans les écoles pour mener des actions de prévention. La Ville, quant à elle, a mis en place, avec 14 associations ou institutions locales, un dispositif permanent qui s'appelle «Paroles en tête». La Ville et Abdel GHEZALI le sait bien, soutient également l'association Léo Lagrange qui réalise des interventions de prévention de la violence en milieu scolaire. Ce que vous demandez est fait et c'est tellement vrai, mais vous ne pouviez pas le savoir, que l'ensemble de nos politiques en la matière a été jugé exemplaire par le Ministère de l'Education Nationale qui a demandé, la semaine dernière, jeudi dernier, à une délégation de la Ville de Besançon conduite par Rodolphe DUMOULIN, de venir les présenter lors d'une conférence. Donc non seulement c'est fait mais c'est reconnu au niveau national.

Autre proposition : «augmenter l'effectif à 21 policiers municipaux (seulement 9 actuellement) dans les quartiers de la zone prioritaire». Nous avons décidé il y a quelques mois de passer de 9 à 14 agents, le recrutement est en cours. Mais je m'étonne quand même car j'entends deux discours : un Président qui n'a de cesse de demander aux collectivités d'arrêter d'embaucher des fonctionnaires en disant : «faites comme moi, ne remplacez pas les fonctionnaires qui partent en retraite, arrêtez d'embaucher, vous dépensez trop d'argent», et vous qui nous demandez d'embaucher plus. Je crois qu'il y a là quand même une certaine incohérence pour ne pas dire une incohérence certaine.

Vous voulez aussi «donner à la police municipale un équipement de protection adapté aux différentes missions». Je voudrais simplement rappeler à notre assemblée que nos agents sont munis d'équipements de défense : gilets pare-balle, bâton de défense, bombe de défense. Ne comptez pas sur moi pour mettre des armes à feu entre leurs mains, ils ne sont pas formés pour cela. L'utilisation d'une arme à feu est dangereuse quand on ne sait pas s'en servir, je crois que les policiers le répètent très souvent et ce n'est pas la responsabilité de la police municipale, même si c'est fait dans certaines villes.

Vous voulez aussi «augmenter les effectifs et rémunérer les policiers en réaffectant une partie des 5,7 M€ de la Dotation de Solidarité Urbaine provenant de l'Etat». Cela n'est pas possible, et on l'a déjà expliqué en commission car c'est tout simplement interdit par la loi. Je rappelle quand même à nos deux collègues que la DSU constitue une des trois composantes de la DGF, que réglementairement elle n'est

pas affectée spécifiquement à un service ou à une action, et que le fléchage automatique de tout ou partie de la DSU est tout simplement interdit.

Vous voulez aussi «constituer une brigade mixte de tranquillité publique comprenant à la fois des policiers municipaux et des policiers nationaux, renforcée par une brigade policière avec chiens». Tout simplement, je voudrais vous répondre une chose, c'est que si la loi a tenu à différencier les compétences des polices municipales et nationales, ce n'est pas pour rien. Par ailleurs, j'espère que vous ne comptez pas sur moi pour recruter des policiers municipaux uniquement destinés à remplacer les effectifs de la police nationale et pallier les suppressions de postes de l'Etat. Mme BRANGET a d'ailleurs eu l'amabilité de m'envoyer copie d'une lettre qu'elle a adressée à M. HORTEFEUX dans laquelle elle lui demande effectivement de réfléchir à cela. Elle dit, je cite : «il serait en outre préjudiciable que les événements puissent être corrélés de manière univoque à la politique de maîtrise budgétaire et notamment au dispositif de non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux». Je rappelle que depuis 2002 il y en a 40 et ne perdez pas de vue ce que je vous ai dit tout au début de mon intervention, que ce que nous voulons, nous, avant tout, c'est faire en sorte qu'il n'y ait pas de gens en situation difficile et la répression n'est pas un tout. Je tiens à répondre ce soir ligne par ligne à toutes vos propositions car je crois que c'est quand même nécessaire de faire le point pour que l'on ne croie pas qu'à Besançon il y a ceux qui se préoccupent de la tranquillité publique, qui est un droit pour tous, inscrit dans la constitution, et le Maire pour qui cela ne compte pas. Je crois d'ailleurs que je suis plus fréquemment dans les quartiers que vous. D'ailleurs je ne vous ai pas beaucoup vus aux 408 en cette fin de semaine dernière mais peut-être y étiez-vous quand je n'y étais pas, en tout cas ça ne m'est pas remonté. Mais peu importe, ce n'était pas non plus votre rôle d'y être, c'était celui des adjoints concernés, beaucoup y sont allés, j'ai cité Annie MENETRIER, je pourrais citer aussi Abdel GHEZALI, Lazhar HAKKAR qui sont déjà allés très très souvent là-bas entre autres depuis l'été 2008 et les trois ont fait un gros travail là-bas.

Ensuite vous proposez de «renforcer le partenariat avec la police nationale pour effectuer des patrouilles et des opérations communes». Je vais vous rassurer. Encore une fois, nous travaillons parfaitement avec la police nationale, et je dois avoir la Commissaire DERAIME en ligne au moins deux à trois fois par semaine si ce n'est plus, il y a une parfaite collaboration entre la police nationale et la police municipale et je n'ai pas de remarque à faire à la police nationale si ce n'est qu'il n'y a pas assez d'effectifs mais ce n'est pas à eux qu'on peut le reprocher qui, je pense sont parfaitement d'accord avec ça. Cette collaboration que vous voulez renforcer est définie par une convention de coordination établie pour 5 ans et signée par le Maire et par le Préfet de Région. La dernière a été préparée entre autres par Jean-Claude ROY et nous allons prochainement renouveler cette convention avec l'Etat.

Autre proposition : «Privilégier un déploiement de cette brigade mixte en priorité les soirs de fins de semaine au centre-ville». Là encore il y a un travail de concertation en cours avec les services de l'Etat autour des soirées festives de fin de semaine et de la prévention de l'alcoolisme qui est un problème préoccupant dans beaucoup de villes de France, pas uniquement dans la nôtre. Là encore la collaboration se fait bien et nous avons d'ailleurs doublé la présence des correspondants de nuit les jeudis soir en centre-ville et à Battant, tandis que les horaires de la police municipale ont été élargis jusqu'à 23 h.

Quant à la dernière proposition : «créer un Conseil des Droits et Devoirs des Familles», cela relève de la responsabilité du Conseil Général. Pour autant, nous travaillons déjà largement sur les droits et devoirs des familles à travers l'offre municipale et associative de soutien à la parentalité que nous cherchons à valoriser et à mieux organiser par la mise en place de nouveaux outils qui pourraient prendre la forme d'un guide en direction des parents notamment. Nous voulons qu'il y ait un partenariat, que nous puissions rappeler à chacun la nature de ses droits mais aussi la nature de ses devoirs mais dans un état d'esprit totalement différent et plus préventif que celui très répressif qui sous-tend le Conseil des Droits et Devoirs des Familles.

Voilà ce que je voulais répondre à vos questions pour ne pas que vous y reveniez à chaque fois... ça fait du «buzz» comme on dit, on peut ainsi faire penser qu'on est seul à agir, à se préoccuper. Non, nous, nous agissons mais pas depuis aujourd'hui. Nous agissons ensemble sur le terrain depuis des années et je crois que l'ensemble des politiques municipales doit être organisé pour faire en sorte qu'il n'y ait pas trop de problèmes dans cette ville.

M. Michel OMOURI : Enfin, enfin, ça y est, vous venez sur les problématiques de sécurité publique ! Proxim'Sécurité date du 21 octobre, aujourd'hui ça y est, vous vous réveillez ! Simplement, pour que je puisse vous répondre, il faut d'abord que je voie vos propositions, il faut qu'on débattre projet contre projet. Quand j'entends parler de l'existence d'une « cellule de veille » sur Brulard depuis 3 ans, qu'il s'y passe beaucoup de choses, mais il ne se passe rien.

M. LE MAIRE : Il se passe beaucoup de choses ou il ne se passe rien ?

M. Michel OMOURI : On va attendre tranquillement vos propositions et après on jugera sur pièce. Simplement je m'étonne car lorsque le 20 janvier lors des orientations budgétaires, je vous avais alerté sur un problème de sécurité publique, vous m'avez répondu : « Monsieur OMOURI, tout va bien, dormez tranquille ». Je suis intervenu sur la question de la sécurité sur la place Cassin et il me semble que vous avez eu un contact avec le directeur de l'Intermarché de Planoise le lendemain matin et, comme par hasard, le fait d'être intervenu le 7, l'après-midi-même le même nouveau Préfet a pris ce problème à bras-le-corps et des patrouilles de police sont arrivées sur le secteur de Planoise. Alors Monsieur le Maire, vous pouvez parler. Simplement il y a des gens qui vous interpellent. Je sais que la sécurité c'est quelque chose dont il ne faut surtout pas parler, c'est l'idéologie à gauche, surtout en plus à l'approche des présidentielles. Sur le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui expire fin 2010, lors des orientations budgétaires, je vous avais demandé ce que vous comptiez faire. Vous n'avez strictement rien dit alors j'attends vos propositions pour savoir si oui ou non on va réécrire ce fameux contrat. On prend votre projet et Proxim'Sécurité et on en débat pour ni plus ni moins le bien des habitants. Quand vous parlez des 408, vous me dites : « vous n'étiez pas là », mais Monsieur le Maire, mis à part à la fête de quartier, on ne vous voit pas beaucoup dans ce quartier ! Le lundi soir -c'est arrivé le vendredi soir- j'étais à la maison de quartier de la Grette pour mettre en place des animations avec le directeur, mais moi je travaille dans l'ombre. Justement au mois de mars il y a un loto, je vous y invite, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je ne suis pas sûr que c'est avec un loto que nous allons pouvoir régler les problèmes. Monsieur OMOURI, vous nous dites que vous avez fait ces propositions le 21 octobre ; les politiques que je viens de vous citer sont là depuis des années, ce qui montre bien à l'évidence que tout cela n'est que démagogie et tentative de récupération politicienne. Cela existe depuis des années et chaque fois que j'interviens, encore à mes vœux, et c'était bien avant que vous interveniez en janvier, je me suis félicité de la collaboration avec la police. Donc ces politiques sont installées depuis très longtemps, je n'attends pas votre jugement, je sais très bien qu'il ne sera jamais favorable. Quant au directeur d'Intermarché, je crois qu'il n'a pas besoin de vous. Il a mon numéro de portable personnel, il a celui de Jacques MARIOT et quand il a un souci il nous appelle. D'ailleurs il n'était pas très très satisfait de ce que vous avez dit sur son magasin. Il m'a dit qu'il vous appellerait pour vous le dire. Je peux vous dire que le directeur d'Intermarché fait un énorme boulot à Planoise. Ce magasin est un magasin calme et quand il a lu dans la presse vos propos sur son magasin, je peux vous dire que M. BERNARD, vous avez cité son nom, était très fâché. Alors vous irez le voir ! On ne tient pas de tels propos car c'est comme cela qu'on stigmatise un quartier. D'autre part, je voudrais vous dire que je suis déjà allé avec tous les Préfets sur Planoise et entre autres à Intermarché. J'y suis allé plusieurs fois avec M. BARTHELEMY, avec M. MEDDAH, je m'y rendrai prochainement avec M. DECHARRIERE. Je ne vais pas polémiquer là-dessus, vous avez fait votre travail d'opposition, on peut dire ça comme ça, mais je vous réponds que cela existe et retenez bien ceci : pour moi la répression est nécessaire quand les bornes sont franchies mais elle ne règle pas tout. Il y a les actions que l'on mène au jour le jour dans les quartiers et ça vous devriez savoir qu'elles sont effectives et on doit s'honorer de la confiance des associations parce que le secteur associatif fait un très très gros travail. On me dit que le loto pourra peut-être remplacer les subventions du CUCS qu'on va perdre, effectivement !

M. Pascal BONNET : Je n'ai jamais entendu Michel OMOURI et je le connais depuis longtemps, stigmatiser les quartiers en question qu'il connaît très bien...

M. LE MAIRE : Eh bien vous lirez l'Est Républicain, vous verrez !

M. Pascal BONNET : ...mais plutôt les défendre. D'autre part vous rappelez qu'il y a des politiques à Besançon, on le sait, mais manifestement certains problèmes demeurent. Vous demandez assez souvent à votre opposition de faire des propositions. Je constate que là il y a des propositions, vous les

balayez d'un revers de la main. Il y a une activité de terrain, vous parlez du loto avec beaucoup de mépris en faisant référence au CUCS alors qu'on n'est pas là pour parler encore une fois de l'Etat, on est là pour saluer des initiatives qui se font dans les quartiers, voilà ce que je voulais dire.

M. LE MAIRE : Non, je ne balaie pas vos propositions de la main, je dis simplement que ce que vous nous proposez existe déjà. Quant au CUCS, je vais préciser : M. OMOURI, pour être honnête, devrait dire que le loto qu'il organise est subventionné par le CUCS, ce qui montre d'ailleurs au passage que nous n'avons pas un esprit sectaire puisque nous subventionnons le loto que vous-même organisez.

M. Jean ROSSELOT : Ce qu'ont voulu exposer nos deux collègues avec force et clarté d'ailleurs, c'est ceci : vous n'exercez pas suffisamment votre rôle de coproducteur de sécurité. D'abord vous êtes un agent de l'Etat, si vous ne le savez pas, je vous le rappelle...

M. LE MAIRE : Je vous en prie, je sais Monsieur ROSSELOT, que je suis officier de police judiciaire, pas besoin que vous me le rappeliez !

M. Jean ROSSELOT : Ce n'est pas ce que je voulais dire, vous êtes d'abord officier de police administrative. Si vous confondez les deux, c'est grave ! Vous êtes d'abord officier de police administrative et à ce titre les lois que vous avez servies à M. OMOURI de 1995 et de 2007 font de vous un coproducteur de sécurité. Je pourrais détailler mais je m'arrêterai là parce que le débat est suffisamment long. Vous ne donnez pas assez dans ce rôle, pour des raisons probablement, comme l'a dit Michel, idéologiques et autres mais il faudrait, de ce point de vue-là en faire un peu plus et vous réveiller au nom des valeurs qui nous sont communes, et il n'y a pas seulement de la répression, il y a aussi de la prévention, vous pourriez inciter au développement d'ateliers de civisme par exemple, ou d'autres mesures. Mais votre rôle de coproducteur de la sécurité pensez-y !

M. LE MAIRE : Eh bien, cher Monsieur ROSSELOT, ma réponse comme coproducteur, elle est là ! Tout ceci ce sont des actions dont la plupart ont été mises en place depuis que je suis élu et c'est là un signe tangible de coproduction.

M. Frédéric ALLEMANN : Nous avons l'habitude des interventions de M. OMOURI qui me fait penser, moi, à ces joueurs de poker dans les westerns de série B qui font des grands effets de manche en sortant des fausses cartes. En fait le plus souvent on s'aperçoit qu'il est victime de mauvaises informations sur les dossiers. Et ce que l'on peut retenir sur ce qui s'est passé et la lâche agression de ce policier aux 408 la semaine dernière, c'est que grâce à la proximité d'une équipe de CRS à Planoise, la police nationale a pu immédiatement réagir très fortement et arrêter ces auteurs de troubles. Donc quand la police a les moyens d'agir, l'action se fait et les 408 ce n'est pas un quartier de non droit puisque la police y va et ose intervenir pour arrêter, avec difficulté certes, ces délinquants. Deuxième aspect c'est qu'effectivement depuis 2002, 40 policiers de la police nationale manquent à Besançon et pour répondre à M. ROSSELOT sur la loi de 2007, le FIPD, Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance qui était de 500 000 € en 2007 est tombé à 90 000 € en 2010, soit une baisse de 80 % et on nous annonce un fonds interministériel de prévention de la délinquance en 2011 de 0 €.

M. LE MAIRE : Ce sont les crédits que met l'Etat et c'était bien de le rappeler quand même.

M. Frédéric ALLEMANN : Je pense qu'on peut en tirer les conclusions que l'on veut.

M. LE MAIRE : Je crois que d'un côté il y a les grands discours, les grandes envolées, de l'autre côté la réalité des chiffres. 500 000 € en 2007, 90 000 € en 2010 et 0 € annoncé en 2011. Voyez la dégringolade.

M. Michel OMOURI : M. ALLEMANN est maintenant Adjoint à la sécurité ? Je me pose la question parce qu'il intervient sur la sécurité or il vient habituellement sur l'ANRU.

M. LE MAIRE : Mais vous, vous n'êtes pas adjoint à la sécurité ce qui ne vous empêche pas d'intervenir !

M. Michel OMOURI : M. ALLEMANN intervient sur les sujets de sécurité alors qu'on n'a même pas encore voté le rapport n° 1 traitant des délégations. Monsieur ALLEMANN étudiez vos dossiers, c'est 500 000 € sur le Département du Doubs et non sur la Ville.

M. LE MAIRE : Eh bien c'est encore pire !

M. Michel OMOURI : Monsieur le Maire, j'attends avec impatience vos propositions. Et revenons sur la problématique de l'Intermarché de Planoise. Oui M. BERNARD m'a téléphoné pour me dire que cela allait peut-être faire bouger les choses. Un simple Conseiller Municipal de base a réussi à vous percuter ainsi que le nouveau Préfet, qui lui, s'est dit qu'il y avait un problème de sécurité sur Planoise. Eh bien, depuis quelques jours après le fameux lundi, la sécurité est renforcée sur la place Cassin et je vous réinvite à voir le directeur d'Intermarché qui m'a dit : «Michel, grâce à ton intervention la police est présente». Aussi Monsieur le Maire, vous pourriez plutôt me dire : «bravo, au moins vous avez fait votre boulot d'opposition». Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je ne vais pas vous répondre sur le fond. Je sais très bien ce que m'a dit M. BERNARD. M. OMOURI, simplement est-ce que vous mesurez le ridicule de votre intervention quand vous reprochez à M. ALLEMANN d'intervenir au niveau sécurité alors que vous, vous vous permettez d'intervenir pendant dix minutes et à deux reprises sur ce même thème ? Là je crois qu'effectivement la démocratie selon OMOURI c'est quelque chose qui mérite d'être écrit parce que M. ALLEMANN a le droit d'intervenir, comme vous en avez le droit, comme M. SASSARD qui va intervenir, comme M. ROSSELOT et il ne me semble pas qu'eux soient en charge de la sécurité dans cette ville. Quant au fait de vouloir faire croire qu'il y a de la police là-bas parce que M. OMOURI a appelé le Préfet, écoutez, moi j'étais encore en communication tout à l'heure avec M. le Préfet, comme je le suis au moins une fois ou deux par semaine avec tous les Préfets depuis que je suis Maire, donc depuis déjà bientôt 10 ans... Je sais que ce n'est pas exactement comme cela que les choses se passent et vous devriez interroger les services de police. D'ailleurs je ne vais même pas polémiquer là-dessus, cela ne sert à rien.

M. Jean ROSSELOT : J'ai envie de demander à notre collègue Fred ALLEMANN -il n'a peut-être pas eu le temps- s'il a pris connaissance des grandes lignes d'un apport important, la loi qui a été adoptée la semaine dernière ou à peu près, d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité publique. Cette loi, vous n'en parlez pas Monsieur le Maire, vous offre des opportunités de renforcer considérablement les actions de sécurité et, pour aller dans le sens un peu de Michel OMOURI qui a anticipé en quelque sorte cette loi et élargit considérablement les possibilités, les facultés des polices municipales, de même qu'elle organise beaucoup mieux les modalités de mise en service de la vidéo-protection avec des aides à la clef, c'est cela que je voulais dire mais encore faut-il que vous y mettiez la volonté. Le fameux conseil des devoirs et des droits, franchement vous ne vous y êtes pas trop illustré alors que vous aviez une opportunité de renforcer la sécurité. Votre posture, votre attitude, votre discours c'est déjà quelque chose d'important quand on est Maire d'une grande ville. C'est en cela que je dis encore une fois que vous ne jouez pas suffisamment votre rôle de coproducteur avec celui de l'Etat dans le domaine de la sécurité.

M. LE MAIRE : Je vous ai déjà répondu sur cela. Simplement, en matière de performance je crois que la vraie performance de ce gouvernement c'est de réussir à ce que policiers et magistrats manifestent, ça ne s'était jamais vu dans ce pays et ça, c'est une vraie performance, un vrai bon résultat que les magistrats dont on connaît la réserve montrent leur ras-le-bol ainsi que les policiers. Il y a beaucoup de lois, certains magistrats me disaient même que lorsqu'ils reçoivent un code pénal, ils ne peuvent pas en utiliser le contenu car entre temps ça a déjà été changé, il y a une diarrhée de lois, ça n'arrête pas mais les décrets d'application ne suivent pas, alors... on va arrêter là-dessus. De toute façon je ne vais pas essayer de vous convaincre, je dis simplement une chose c'est qu'il faut arrêter tous ces discours et il faut être efficace. Quant à la vidéo-protection vous savez très bien qu'il y a une étude qui est en cours, il y a un comité d'éthique qui se réunit, il y a des propositions qui ont été faites que vous avez d'ailleurs me semble-t-il votées. D'ailleurs, pour information, à Audincourt la rixe importante qui a eu lieu s'est déroulée sous les caméras et cela n'a pas empêché ces événements-là d'avoir lieu. Mais on ne va pas re-polémiquer là-dessus.

M. Edouard SASSARD : Je voudrais rappeler un tout petit peu pourquoi nous sommes intervenus -ce n'est pas du tout la volonté de coup politique- et quel est le point d'origine. C'est le petit Bilal renversé par un scooter, plus quelques faits qui se sont renouvelés derrière qui nous ont alertés, nous, en juin - juillet en disant : il faut qu'on fasse bouger les choses et il faut qu'on propose en tant que citoyen des solutions aux Bisontins. Elles ne sont sûrement sans doute pas toutes parfaites. Il y en a peut-être qui peuvent croiser les vôtres sur certains points. D'ailleurs on a été transparent puisque Proxim'Sécurité est le résultat d'à peu près trois mois de travail où on a rencontré tout le monde : trois fois le précédent Préfet et sa Directrice de Cabinet, d'autres personnes du secteur de la sécurité, on a eu des rendez-vous très riches où pendant deux heures tout le monde a été généreux dans les échanges, dans l'apport des solutions et surtout de la contradiction parce qu'on a eu beaucoup de débats. De là est sorti Proxim'Sécurité. Je vous donne un autre exemple sur le fait qu'on n'a pas voulu communiquer et il y en a qui peuvent témoigner ici. Sur la prise d'otages, je vous ai entendu sur France 3 dire : «j'espère que ça ne va pas être récupéré d'une certaine façon par l'opposition». Je crois qu'il faut que vous sortiez de cela Monsieur le Maire. Je comprends que c'est votre quotidien matin, midi et soir mais nous, quand il y a quelque chose qui ne nous convient pas, on le dit. Là on a travaillé avec force, on y a mis du temps, on vous a présenté aussi des dossiers, là-dessus on n'est pas gangréné par ça. Comment peut-on imaginer qu'un Maire d'une grande agglomération puisse penser qu'on allait faire un communiqué de presse en disant : c'est à cause du Maire de Besançon ou à cause d'une politique de gauche, ça n'avait aucun sens ! J'ai envoyé des SMS aux adjoints concernés, à une principalement pour lui apporter tout mon soutien, moi j'ai un petit qui a le même âge qui est dans une autre maternelle, mais sortez de ça quelques instants, ça vous fera du bien. Je voulais vous dire qu'on pensait quand même sur les orientations budgétaires et sur le budget voir justement cette prise en compte plus forte, même une mise en valeur de ce que vous faites déjà. Il n'y a pas eu de mise en valeur. Les chiffres de la délinquance, les droits et devoirs des familles, on insiste dessus parce que si le chiffre de la délinquance des mineurs est important à Besançon, plus important que dans d'autres villes, c'est qu'il y a des raisons et il faut essayer de les trouver. Des solutions sont données par l'Etat, il ne faut pas toujours aller contre mais au contraire essayer de les accompagner. Et dernier point sur la police municipale, on n'a jamais dit qu'il faut armer les policiers municipaux. On dit simplement que quand on dit à la police municipale : agissez avec discernement, ce n'est pas compréhensible et votre rôle c'est justement un rôle d'animateur, de fédérateur afin que la police municipale sache au moins où elle va. On ne veut pas forcément qu'elle soit armée, elle ne veut pas forcément l'être, vous avez raison et c'est vrai. La gendarmerie et la police nationale ne le veulent pas non plus. C'est plus une équipe d'accompagnement, on est d'accord mais au moins qu'elle sache où elle veut aller. Et dans ce malaise de la police municipale qui s'est traduit ces derniers mois, ce n'était pas tant le salaire que de se dire aussi : où on va et comment le chef m'explique où je dois aller. Cela vous n'avez pas été capable, vous n'avez pas su le montrer et là vous avez fait défaut en tant que Maire.

M. LE MAIRE : Le chef sait très bien où il doit aller parce qu'un projet de service a été établi et parfaitement établi qui est d'ailleurs à votre disposition. Donc ce n'est pas vrai que les instructions ne sont pas données. Je savais que ça allait amener à ce type de débat sur les motivations, la grogne de la police municipale. Mais il y a aussi des motivations nationales me semble-t-il que vous semblez passer par pertes et profits. J'arrête là-dessus. Je crois que nous sommes en paix avec notre conscience, et personne dans cette ville, de la part des autorités qui sont responsables elles, personne ici n' imagine à cet instant que mon équipe serait une équipe de laxistes. Je crois que nous savons faire preuve, au contraire, de beaucoup de fermeté quand il le faut mais les raisons de ces difficultés c'est aussi le chômage, la misère, l'exclusion, l'éducation défailante. C'est tout cela effectivement qui est important et qu'il faut prendre en compte et M. HORTEFEUX m'a écrit une lettre pour me féliciter -je vais vous donner la copie- des actions que nous avons mises en place, il n'y a que là-dessus où je suis d'accord avec lui, et la semaine dernière nous étions au Ministère de l'Education Nationale pour montrer ce que nous faisons. Alors entre la considération que peut nous apporter le Ministère de l'Education Nationale et vos critiques, mon choix est vite fait.

M. Frédéric ALLEMANN : Je voulais simplement rappeler à M. OMOURI que travaillant déjà depuis trois ans dans le cadre du PRU avec Michel LOYAT à l'Urbanisme, il y avait forcément la dimension du mieux-vivre et du bien-vivre dans les quartiers, c'est une donnée essentielle de l'urbanisme et je n'ai pas attendu de m'occuper de la Tranquillité Publique pour m'intéresser à cet aspect de la délinquance.

M. Frank MONNEUR : Rapidement Monsieur le Maire, je crois qu'il était bon effectivement de rappeler à l'opposition, après ses interventions dans la presse, les compétences des uns et des autres en matière de sécurité et vous l'avez fait. Concernant la police municipale, je crois que nous allons jusqu'au bout de ce que la loi nous permet de faire. Maintenant, concernant la police nationale, il faut rappeler effectivement que c'est une prérogative de l'Etat, la sécurité des citoyens et avant tout de l'Etat. La sécurité c'est donc l'affaire de tous, à droite comme à gauche, Monsieur OMOURI vous êtes resté sur de vieux schémas idéologiques complètement dépassés selon lesquels la droite s'occupe de la sécurité des citoyens et la gauche serait laxiste, permissive, etc. Eh bien ces schémas sont complètement dépassés, vous surfez là-dessus depuis maintenant une trentaine d'années et il est bon de rappeler que pour nous socialistes, la loi de la République s'applique à tous, la sécurité des citoyens c'est avant tout comme je l'ai dit une prérogative de l'Etat mais c'est aussi une question de justice sociale car beaucoup de nos concitoyens habitant des quartiers défavorisés sont dans des situations précaires et subissent l'insécurité. Alors évidemment si on vous écoute, vous allez bientôt nous proposer la mise en place de pseudo-milices citoyennes, on voit bien vers où on peut aller avec ce type de comportement, vous n'en êtes pas très loin. Moi je rappellerai quand même une chose, une vérité, c'est que le Président de la République actuel qui est encore Ministre de l'Intérieur à nos yeux, est en fait à la tête du Ministère de l'Intérieur depuis 2002. Que s'est-il passé depuis 2002, si ce n'est effectivement la poursuite ou même la montée de l'insécurité ? Alors évidemment vous voudriez bien nous resservir comme en 2002, comme en 2007 et bientôt en 2012 le thème de l'insécurité sur lequel vous surfez, eh bien cette fois ça ne marchera pas, ça ne prendra pas car vous êtes en total décalage, en décalage complet par rapport à la réalité de tout ce qui se fait au quotidien par nombre de citoyens et d'associations dans tous les quartiers de la ville.

M. Pascal BONNET : Après l'ensemble des lieux communs que je viens d'entendre là, on en vient toujours à dénoncer l'Etat. Vous voulez de la sécurité ? Eh bien soutenez plutôt le gouvernement quand il s'efforce d'en apporter. Mais aller jusqu'à laisser entendre qu'il y a une proposition de milice privée, c'est grave, c'est inacceptable. Répondez à ce qu'ils proposent, pas à ce que vous fantasmez !

Mme Martine JEANNIN : Je pense que parler de la sécurité est ni de droite ni de gauche. C'est un problème qui doit être débattu quel que soit le bord politique. L'insécurité ira grandissante à Besançon comme dans les autres villes. C'est un phénomène qui ne va pas régresser mais qui va s'amplifier pour x raisons, on le sait, le chômage, les jeunes qui n'ont pas d'emploi, etc. Je pense qu'un jour il faudrait quand même qu'on se mette tous d'accord sur la sécurité à Besançon. Il ne s'agit pas tout le temps de s'envoyer continuellement des «vannes» ou des «fions». Un jour ou l'autre, on ne va parler que de la sécurité sur Besançon, pourquoi pas paisiblement, on a tous des idées mais il faut arrêter de se bagarrer, je crois que c'est un sujet trop important pour cela.

M. LE MAIRE : Là je suis assez d'accord avec vous, la sécurité n'est ni de droite ni de gauche et les vraies raisons que j'ai citées sont le chômage, l'exclusion, la misère, la mauvaise ou l'absence d'éducation, une absence d'avenir, une absence de perspectives. Ma conclusion sera qu'effectivement, et Frank l'a dit, depuis 2002 on a quelqu'un qui nous promet la sécurité et le seul résultat qu'on voit c'est que l'insécurité, malgré les tripatouillages des chiffres, n'a pas baissé. La seule chose qui a baissé pour nous c'est le nombre de policiers nationaux à Besançon.

* * * *

* *

Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Nicole WEINMAN».

Récépissé préfectoral du 28 février 2011.